



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Profil de poste Cardiologue

Pôle : médecine
Structure : cardiologie
Statut : tous statuts sauf FFI et stagiaire associé

Etablissement et environnement

Ville de Vichy

Vichy est une ville de 25 000 habitants, 100 000 sur l'agglomération
Cadre de vie très agréable
3 h de Paris, 2 h de Lyon, 1 h de Clermont-Ferrand
4 heures des alpes
4 à 5 heures pour l'atlantique ou la méditerranée

Centre hospitalier

Boulevard Denière
03 207 VICHY

Etablissement public de santé régi par les articles L 6141-1 à L 6148-8 du Code de la santé publique

Le centre hospitalier de Vichy est organisé en 9 pôles d'activité, dont 5 pôles cliniques, 1 pôle médicotechnique et 3 pôles administratifs. Il constitue une communauté de plus 1 700 personnes dont 172 praticiens.

Le président de la Commission médicale d'établissement est le Dr Didier STORME.

Les pôles cliniques sont les suivants :

- Pôle chirurgical (chef de pôle : Dr Yann LENGLET)
- Pôle médical (chef de pôle : Dr Ramin RAVAN)
- Pôle femme-enfant (chef de pôle : Dr Morgane BOUTRY)
- Pôle réadaptation et gériatrie (chef de pôle : Dr Régine MOUSSIÉ-DUBOST)
- Pôle psychiatrie (chef de pôle : Dr Georges BERTHON)

Le pôle médicotechnique est constitué de l'imagerie médicale, du laboratoire d'analyses médicales, de la pharmacie et de la stérilisation (chef de pôle : Dr Christian BROS).

Les 3 pôles administratifs sont :

- Pôle département de l'information médicale, entrée, finances, informatique (chef de pôle : Dr Géraud MANHES)
- Pôle travaux achat logistique (Mme Thérèse DERISBOURG)
- Pôle management et ressources humaines (M. Cyril GUAY)

Service de cardiologie

Effectifs :

- 5 PH temps plein
- 1 assistant

- 6 internes (2 FFI, 2 DES, 2 DFMSA)

Le service de cardiologie comprend :

- 8 lits d'USIC
- 25 lits de cardiologie
- 10 lits d'hôpital de semaine

Profil de poste souhaité : rythmologie ou non interventionnel

Activités du service :

- Imagerie : scanner coronaire et IRM cardiaque (4 demi-journées dédiées)
- Interventionnel : 2 salles philips, 2000 coros dont 1000 angioplasties en 2017, 180 PM en 2017
- Plateau de consultation « classique » : ETT, ETO, Epreuve d'effort, VO2 max
- Unité de médecine vasculaire « séparée » avec un PH, deux assistants et un interne

Position dans la structure

Sous la responsabilité du responsable de service et du chef de pôle

Interlocuteurs internes : les médecins et les soignants des structures, les médecins des autres structures du pôle et les médecins du Centre hospitalier.

Caractéristiques des fonctions

Permanence des soins

Participation au tableau d'astreintes opérationnelles et de sécurité du secteur médecine (nuits, samedis après-midis et nuits, dimanches et jours fériés jours et nuits)

Modalités d'exercice

Compte tenu du fait que le praticien bénéficie de 19 RTT par an, il est demandé un temps hebdomadaire de travail de 40h minimum.

Obligation de codage

Le praticien a l'obligation de coder son activité.

Participation à la vie de l'institution

Le praticien participe à la vie de l'institution au travers des différentes commissions existantes et à la vie du pôle.

Obligation de DPC

Le praticien doit satisfaire son obligation de développement professionnel continu (DPC) en s'inscrivant au cours de chaque année civile à un programme de DPC.

Respect du règlement intérieur

Le praticien s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement ainsi que les chartes de fonctionnement des différentes structures.